

1- Pouvoir adjudicateur

Mairie de l'Arbresle
Place Pierre Marie Durand
69210 L'ARBRESLE
Tél : 04.74.71.00.00

2- Objet du marché

Travaux d'amélioration énergétique de la salle des Fête Claude Terrasse

3- Durée d'exécution du marché

Date prévisionnelle de début des prestations : 2 août 2019

4- Caractéristiques principales

Marché de travaux en procédure adaptée

Le présent marché de travaux a pour objet des travaux d'amélioration énergétique de la salle Claude Terrasse à L'Arbresle, route de Paris (69210)

Références à la nomenclature européenne (CPV) : 45331000-6 – Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation

La description des ouvrages et leurs spécifications techniques indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) propre à chaque lot, seront à la charge du titulaire.

Les entreprises devront prévoir dans leur offre de prix, l'ensemble des prestations nécessaires à une parfaite finition des ouvrages.

Les prestations sont décomposées en 3 lots :

- Lot 1 : Ventilation Chauffage Plomberie
- Lot 2 : Gros oeuvre et second oeuvre
- Lot 3 : Etanchéité

Variantes :

Pour le Lot 2 uniquement : les variantes à l'initiative du candidat sont autorisées

Prestation supplémentaire éventuelle :

Des PSE sont prévues dans le cadre de ce marché, à savoir :

- Pour le lot 2 : Mise en peinture du caisson d'habillage des gaines de ventilation
- Pour le lot 3 : Travaux de dépose et de réfection de la toiture terrasse T1
Travaux de dépose et de réfection de la toiture terrasse T2

La réponse à ces PSE est obligatoire.

5- Conditions de participation

Le DCE est téléchargeable gratuitement via le site www.e-marchespublics.com

6- Critères d'attribution

A / Critères d'élimination des candidatures

Par application de à l'article L 2142-1 de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 et de l'article R 2142-1 et suivants du décret 2018-1075 du 3 décembre 2018, les conditions d'élimination et critères de jugement des capacités des candidats seront les suivants :

- candidats non recevables en application des articles précités et n'ayant pas fourni l'ensemble des éléments requis au titre des articles R 2143-3 et suivants du décret 2018-1075 du 3 décembre 2018
- références et capacités professionnelles, garanties techniques et financières évaluées sur la base des renseignements produits par le candidat.

Lots	Qualification minimale ou références équivalentes	Effectif minimal demandé Sur chantier
Ventilation chauffage Plomberie	5312 technicité confirmée	3 personnes
Gros œuvre et second œuvre	2111 technicité courante	2 personnes
Etanchéité	3211 technicité courante	3 personnes

En cas de groupement, l'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières des membres du groupement est globale.

B / Critères de jugement des offres

Offre économiquement la plus avantageuse suivant critères du règlement de consultation

Les critères qui seront pris en compte pour le jugement des offres sont les suivants :

- Valeur technique des prestations : 40 points
- Prix des prestations : 60 points

7- Procédure :

Procédure adaptée, passée selon l'article R 2123-1 du décret 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique.

8- Conditions de délais

Date et heure limite de réception des offres : **vendredi 12 juillet 2019 à 12 h 00**

9- Date d'envoi du présent avis à la publication

24/06/2019

10- Autres renseignements

Les entreprises pourront se mettre en relation avec

Renseignements d'ordre technique :

CETEAM
Cité de l'Environnement
355 Allée Jacques Monod
69800 SAINT PRIEST
M. Edern JUIN
Tél : 06 75 65 14 86
edern.juin@ceteam.eu

Renseignements d'ordre administratif :

Mme CHARROT Marie-Claude
Assistante des services techniques
Mairie de L'Arbresle
Place Pierre Marie Durand
69210 L'ARBRESLE
04 74 71 00 00
marchespublics@mairie-larbresle.fr

Visite des lieux

Une visite des lieux d'exécution du marché est obligatoire. Les candidats devront obligatoirement joindre à leur offre le certificat de visite.

Les conditions de visites sont les suivantes :

Une visite commune est organisée le vendredi 28 juin 2019 :

- à 9 h 00 pour les lots 2 et 3 : Gros œuvre - Second Œuvre et Etanchéité

- à 10 h 00 pour le lot 1 : Ventilation – Plomberie

Rendez-vous sur place, Salle Claude Terrasse.

La méconnaissance des lieux ne pourra pas être invoquée en cours d'exécution des prestations pour justifier des coûts supplémentaires.

11 - Remise des offres

La transmission des dossiers de candidature et d'offre, s'opérera par voie électronique à l'adresse suivante :

www.e-marchespublics.com

L'envoi sur un support physique électronique (CD ROM ou disquette) n'est pas autorisé dans le cadre de la présente consultation.

Le dépôt des candidatures et des offres transmis par voie électronique donne lieu à un accusé réception mentionnant la date et l'heure de réception.

COPIE DE SAUVEGARDE :

Les entreprises peuvent transmettre une copie de sauvegarde de leurs plis remis soit directement en mairie, soit par courrier.

Cette copie de sauvegarde doit parvenir dans les délais impartis pour la remise des candidatures et/ou des offres.

Cette copie de sauvegarde doit être placée dans un pli cacheté avec la mention « NE PAS OUVRIR - copie de sauvegarde », ainsi que du libellé et du numéro de l'affaire.

Les plis devront être remis contre récépissé à l'adresse suivante :

Mairie de L'Arbresle

Place Pierre Marie Durand

69210 L'ARBRESLE

Lundi, Mardi, mercredi, vendredi : de 8h30 à 12h00; de 13h30 à 17h30

Jeudi : de 8h30 à 11 h ; de 13h30 à 17h30

Samedi : de 8 h 30 à 11h45.

ou, s'ils sont envoyés par la poste, devront l'être à l'adresse ci-dessous :

Mairie de L'Arbresle

Service des Marchés Publics

CS 90005

69592 L'ARBRESLE Cédex

par pli recommandé avec avis de réception postal.

La copie de sauvegarde ne sera ouverte par le pouvoir adjudicateur que dans les cas suivants :

- lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans les candidatures ou les offres transmises par voie électronique. La trace de cette malveillance est conservée.

- lorsqu'une candidature ou une offre a été transmise par voie électronique et n'est pas parvenue dans les délais ou n'a pu être ouverte, sous réserve que la copie de sauvegarde soit parvenue dans les délais, et que le téléchargement de la candidature ou de l'offre électronique est débutée dans les délais.

Si le pli n'est pas ouvert, il est détruit à l'issue de la procédure.